

L'Organisation se compose de trois organes principaux: la Conférence générale qui établit les grandes lignes d'action, le Conseil exécutif et le Secrétariat. Les représentants des États membres constituent la Conférence générale, qui se réunit tous les deux ans pour examiner les demandes d'adhésion, élire le Conseil exécutif, tracer le programme et adopter le budget des deux années suivantes. La 17^e session de la Conférence générale, tenue à Paris en 1972, a approuvé un budget d'environ 119 millions de dollars (É.-U.) pour 1972-73, donnant la priorité aux besoins en matière d'éducation dans les pays en voie de développement et à l'activité scientifique notamment à l'application de la science au développement: la quote-part du Canada est de 2.91%.

L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI), dont le siège est à Montréal, a été créée en 1947 pour promouvoir le développement sûr, ordonné et rentable de l'aviation civile internationale. En 1972, elle comptait 124 membres. Le fonctionnement de l'OACI est assuré par une Assemblée, un Conseil, des Commissions et un Secrétariat. Le Canada est membre du Conseil des 27 nations, qui est l'organe administratif de l'OACI, depuis sa création. La 18^e Assemblée triennale a eu lieu à Vienne en 1972.

L'Union internationale des télécommunications (UIT), établie pour veiller à l'application de la Convention télégraphique internationale de 1865 et de la Convention radiotélégraphique internationale de 1906, a pour objet d'assurer la coopération internationale en vue du perfectionnement et de l'utilisation des télécommunications au bénéfice du grand public: 142 pays font partie de l'UIT. La Conférence plénipotentiaire de l'Union a adopté en 1965 la Convention internationale des télécommunications. La Conférence plénipotentiaire de 1973 aura lieu à Torremolinos, en Espagne. Le Canada est membre du conseil administratif de 29 membres, qui constitue l'organe exécutif de l'UIT.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) est une institution spécialisée des Nations Unies depuis 1951 et ses origines remontent à l'Organisation internationale de la météorologie fondée en 1878; elle comptait 136 membres en 1972. Un de ses programmes les plus importants, la «Veille météorologique mondiale», vise à la mise au point d'un système météorologique mondial perfectionné ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement. Le Canada est membre du comité exécutif de l'Organisation. Le 17^e Congrès météorologique mondial quadriennal aura lieu en 1975.

L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO) a été créée en 1959 pour favoriser la coopération internationale concernant les problèmes techniques de transport maritime et pour encourager l'adoption des meilleures normes possibles en matière de sécurité et de navigation: en 1972, elle comptait 73 membres. Elle exerce des fonctions de secrétariat à l'égard des Conventions internationales sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures et la facilitation du trafic maritime international. A la septième Assemblée en 1971, le Canada a été élu au Conseil pour une période de deux ans, et il continue de siéger au Comité de la sécurité maritime.

L'Union postale universelle (UPU) est l'une des plus anciennes et des plus importantes institutions spécialisées des Nations Unies; elle fut fondée à Berne en 1874 dans le but principal d'améliorer les services postaux dans le monde entier et d'encourager la collaboration internationale. En 1972, elle comptait 146 membres. Le Congrès postal universel se réunit tous les cinq ans afin de réviser la Convention postale universelle et les accords qui s'y rattachent. Dans l'intervalle, le conseil exécutif, la commission consultative des études postales et un bureau international assurent son fonctionnement. Le 16^e Congrès de l'UPU a eu lieu à Tokyo en 1969.

Le Fonds monétaire international (FMI), créé par la Conférence de Bretton Woods en 1944, a vu le jour en 1945. Il assure les mécanismes nécessaires à la consultation et à la collaboration internationales pour tout ce qui a trait aux problèmes monétaires ainsi qu'aux problèmes de paiements et de changes, y compris la promotion de la stabilité des changes, l'abolition des restrictions dans ce domaine, l'établissement d'un régime multilatéral de paiements courants et l'expansion et la croissance équilibrée du commerce international. Les pays membres peuvent, sous certaines conditions, puiser dans les ressources courantes du Fonds, qui s'élèvent maintenant à quelque 30,000 millions d'unités de droits de tirage spéciaux, dont l'équivalent d'environ 5,300 millions en or. Les membres peuvent aussi effectuer des prélèvements sur les